

Le mot du Maire

Monique ROSSET-LANCHET



Elus le 15 Mars 2020, nous avons pris nos fonctions en Mai, avec un contexte sanitaire très particulier. Malgré tout, depuis 3 mois le travail n'a pas manqué. Nous avons eu très vite un aperçu de la tâche qui nous était confiée.

Au vu du malaise ambiant, nous avons rencontré chaque service séparément pour en connaître le fonctionnement, pour connaître chaque agent et la place de chacun dans le fonctionnement de la commune.

Nous avons travaillé sur la réorganisation des services périscolaires et service d'entretien, afin que la rentrée scolaire se passe au mieux.

Un travail de fond a été entrepris avec les agents de la cuisine centrale, dans l'optique de l'amélioration du service. Du matériel a été renouvelé. Rappelons que, en plus de la cantine scolaire, nous sommes prestataires pour Arlysère en ce qui concerne l'Ehpad La Bailly et le portage de repas et il y avait un gros challenge à relever.

Nous remercions Marjolaine pour l'énorme travail réalisé avec ses services, et l'ensemble des agents pour leur compréhension et leur implication.

Côté service technique, nous avons constaté d'entrée de graves manquements. Nous avons initié un contrôle obligatoire des équipements et nous avons pu remettre en service les aires de sport, puis nous avons pu rouvrir les aires de jeux fin août après enlèvement des deux éléments défectueux et potentiellement dangereux pour les enfants. D'autres dysfonctionnements sont apparus. Nous travaillons depuis notre arrivée avec le directeur technique pour la mise en place d'une programmation effective des travaux, pour une meilleure anticipation et un meilleur suivi des tâches à réaliser, pour un travail plus efficace. Cela demande temps et patience, mais nous sommes tenaces.

Côté administratif, nous avons recruté un agent d'accueil en interim pour remplacer un agent en arrêt de travail. La mairie a pu à nouveau être ouverte au public, d'abord en matinée puis aux horaires habituels.

De profonds changements vont intervenir dans l'équipe administrative du fait de départs programmés des agents (retraite, mutation,...) nous allons créer les postes et engager les procédures de recrutements nécessaires au bon fonctionnement de la mairie.

Du côté de Arlysère, les élus de la communauté d'agglomération ont été installés. Éligible, mais incompatible étant salariée d'une commune membre de la communauté d'agglomération, j'ai au

final opté pour mon travail. Je sais que les conseillers que vous avez élus pour représenter la commune de la Bâthie seront à la hauteur. Je participerai au sein de la Conférence des maires, instance obligatoire au sein de la communauté d'agglomération. Vous disposez donc de 3 élus à être attentifs aux débats au sein de cette instance.

Les délégations et commissions de Arlysère ont été mises en place d'une façon très...particulière, et particulièrement verticale.

Ceci dit, les services de Arlysère sont un appui aux communes sur certains dossiers importants. Nous devons nous servir de leur compétence pour accompagner les projets de la commune. Arlysère porte la réalisation de la maison de santé, qui devrait être ouverte fin d'année. Avec la compétence GEMAPI, Arlysère porte l'entretien des ruisseaux...des travaux de confortement des berges de l'Isère sont en cours.

Arlysère porte les Ehpad, porte l'action petite enfance et jeunesse. Nous avons proposé un local spécifique à La Bâthie pour le Relais d'Assistants Maternelles.

Nous devons délibérer avant cette fin d'année sur le transfert du PLU à Arlysère. Notre position est claire, nous refuserons ce transfert. Même si le PLU est encadré par le SCOT, nous voulons conserver une certaine maîtrise dans le développement de notre commune.

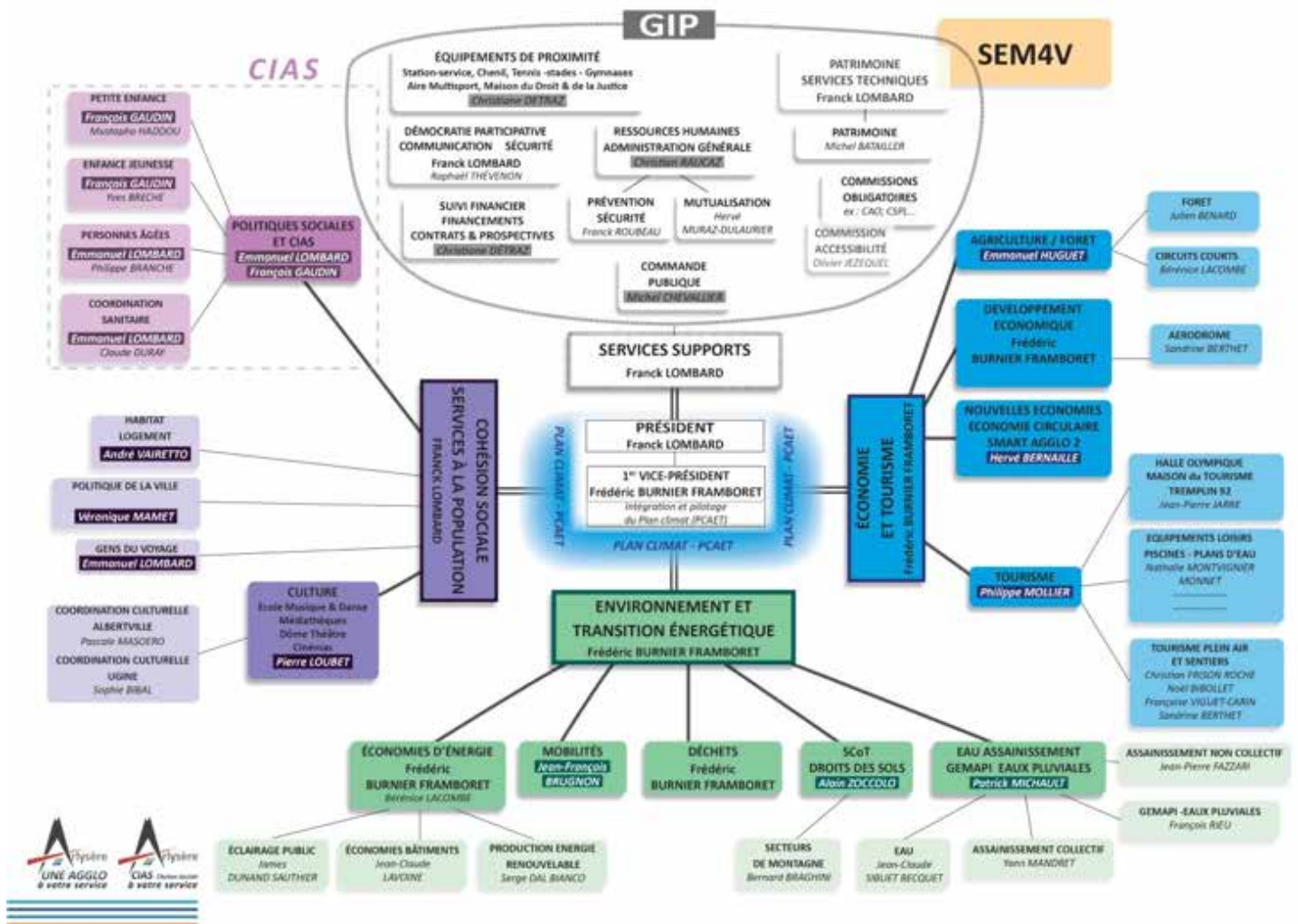
Côté service à la population, nous avons remis en place les permanences des élus le samedi matin de 9 h à 11 h. Nous ne pensons pas avoir toutes les réponses aux questions posées, mais nous sommes à l'écoute de chacun. De même, nous ne résoudrons pas tous les problèmes de voisinage, nous demandons à chacun respect et tolérance.

Le service d'aide aux démarches numériques est enfin opérationnel (un ordinateur et une imprimante-scanner ont été mis en place à la mairie). Les données personnelles éventuelles seront systématiquement détruites à chaque utilisation (RGPD oblige...). Les personnes intéressées devront prendre rendez-vous et seront accompagnées par un agent. Nous verrons à l'usage comment ce service va évoluer et nous envisageons à terme qu'il soit porté au niveau du bassin de Basse Tarentaise.

N'hésitez pas à nous transmettre vos interrogations, nous essayerons de répondre dans la mesure de nos moyens et de nos compétences.

N'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions pour l'amélioration de votre quotidien, dans le souci du bien commun et du vivre ensemble. Nous avons besoin de vous.

Mais ne nous demandez pas de résoudre en quelques mois ce qui a été laissé de côté depuis de trop nombreuses années et soyez assurés que notre engagement est total au service de la collectivité.



L'école



Tout d'abord, nous avons rencontré l'ensemble du personnel périscolaire (agents d'entretien, ATSEM, agents cantine). Nous avons alors pu réorganiser l'ensemble du service, en commençant par remplacer M^{me} MASSINI, qui avait en charge le service, mutée à Arlysère. Nous avons donc recruté M^{me} MICELI qui est arrivée le 17 juillet avec qui nous avons pu préparer la rentrée.

Le 4 septembre, c'est donc 206 enfants qui ont fait leur rentrée dans les écoles de La Bâthie (67 en maternelle et 139 en élémentaire). Avec un protocole sanitaire allégé par rapport au mois de juin ; la cantine et la garderie sont de nouveau ouvertes. En accord avec les enseignants, nous avons installé la garderie dans la salle d'évolution de l'école élémentaire ce qui nous a fait gagner de la place pour la cantine. L'ensemble du personnel fait son maximum pour que tout se passe bien et nous les en remercions.

Nous souhaitons la bienvenue à Mr Yves SIMON qui rejoint l'équipe des enseignants de l'école élémentaire l'Oiseau Lyre en charge des CE1-CE2 à la place de Mr Gérald WOJTAŁ AILLAUD muté à Modane.

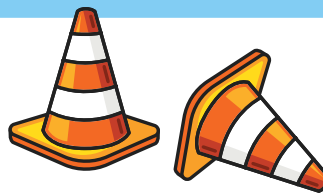
Démarche numérique

Depuis la rentrée des vacances d'octobre, la commune a mis en place un ordinateur pour le démarchage numérique.

Toute personne n'ayant pas d'accès internet de son domicile ou lieu de travail peut venir prendre rdv auprès du secrétariat de la mairie. Une personne de la mairie sera avec vous pour vous accompagner dans vos démarches.



Travaux sur la commune



Au début de juin nous avons rencontré l'équipe du centre technique municipal et le directeur du service technique. Nous avons défini les rôles des élus, du DST, et de la DGS.

Pendant cet été les travaux quotidiens ont permis d'entretenir la commune : le fleurissement, la tonte des espaces publics, l'entretien du stade, le fonctionnement du réseau d'eau et de l'assainissement. La convention avec Arlysère pour l'eau et l'assainissement est prolongé jusqu'à la fin de l'année 2020.

Voici les travaux qui ont été réalisés dans les écoles :

- Travaux de peinture dans le couloir.
- Séparation dans les toilettes garçons et filles.
- Neutralisation ancienne cuve à fioul.
- Remise en état des blocs d'éclairage de sécurité.
- Remise en état de la trappe de désenfumage.
- Pose de nouveaux porte-manteaux dans le couloir.

Au niveau du primaire :

- Changement de 2 ordinateurs portables.
- Renouvellement de 2 tablettes
- Nettoyage du préau au Karcher.

Suite au contrôle des aires de jeu, en tenant compte des remarques nous avons pu ré ouvrir ces espaces avant le 4 septembre.

Travaux séparatif d'assainissement Rue Jean Moulin au mois d'août.

Rencontre avec le chargé de mission aménagement numérique de département pour le déploiement de la fibre optique pour le deuxième semestre 2024.

RAPPEL À TOUS Lors de travaux sur la voie publique ou sur voie privée ou l'emprise privée nécessitant une fouille, vous êtes responsable des dégâts occasionnés si une demande de travaux initiale DTI ou DICT demande initiale de commencement de travaux n'est pas faite. Cette demande gratuite vous indique les emplacements des divers réseaux. Le sous-sol ne vous appartient pas même si vous êtes propriétaire.

Départ en retraite

M^{me} Isabelle Henry qui a rejoint la commune en Octobre 1982, à l'époque comme agent d'accueil, s'est vu évoluer à partir de 1986 au service comptabilité et élection. Avec l'accroissement du nombre d'abonnés au service des eaux, celle que l'on surnommait la dame de l'eau de la mairie à fait valoir son droit de partir à la retraite le 11 septembre 2020 après 38 ans d'une vie bien remplie au service de la population Bathiolaine.

L'ensemble de l'équipe municipale ainsi que des services la remercient de son dévouement et lui souhaitent une excellente retraite.



Aires de jeux



Quelques indications pour vous expliquer pourquoi nous avons été conduits à fermer les aires de jeux, le skate-park, la salle omnisports ainsi que les deux stades de foot dès notre arrivée.

RAPPEL : les décrets 94-699 et 96-1136 portant sur « les exigences de sécurité relatives aux équipements d'aires collectives de jeux », indiquent que tous ces équipements sont sous la responsabilité du maire et soumis à un contrôle annuel réglementaire. Ils prévoient même des sanctions si la collectivité n'est pas en mesure de justifier de la tenue régulière de ces contrôles et, on l'imagine aisément s'agissant d'équipements ouverts aux enfants, en cas d'accident la responsabilité pénale des élus ne manquerait pas d'être mise en cause.

Lors de l'installation du nouveau conseil municipal le 28 mai dernier, nous avons tout naturellement demandé les rapports de sécurité, d'incendie, d'électricité, de gaz, de tous les bâtiments de la commune ainsi que pour les aires de jeux et de sports. Or ces derniers, s'ils ont bien été vérifiés à diverses occasions par les services communaux, n'ont jamais été contrôlés valablement par un organisme agréé. Ils n'ont donc pas pu faire l'objet des vérifications obligatoires et des ajustements éventuellement nécessaires, pour répondre notamment à l'évolution des normes et pour garantir au mieux la sécurité des utilisateurs.

Nous avons donc sans délai, par arrêté du maire du 09 juin 2020, décidé la fermeture de ces équipements jusqu'à ce qu'un organisme agréé les inspecte. Ce contrôle a été effectué le 07 juillet 2020. Son rapport a relevé deux points noirs et préconisé des améliorations pour répondre aux exigences essentielles de sécurité, démontrant si besoin était, l'impérieuse nécessité de cette décision de fermeture.

Ainsi, le service technique a dû démonter la cage à grimper à Langon et le tourniquet de l'école maternelle qui ne répondaient plus aux normes, refixer des plaques métalliques à l'aire d'Arbine, tandis que les améliorations demandées pour pouvoir lever les autres réserves seront exécutées par le Centre Technique Municipal avant début octobre.

Elles nous rejoignent



M^{me} MICELI Marjolaine, 39 ans, mariée, 2 enfants originaire des Hauts de France arrivée en Savoie fin mai.

Au niveau professionnel : diplômée Educatrice spécialisée expérience dans le médicosocial.

J'ai travaillé au sein d'un Institut médico éducatif

pendant 17ans. Etablissement qui accueille 135 enfants et adultes de 6 à 20 ans présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne répartis en 2 sites géographiquement distinct.

Pendant 12 ans et en parallèle de mes missions d'éducatrice spécialisée, j'étais référente qualité au sein de la structure : mise en place de groupe de travail, d'actions d'amélioration, de procédures, mise en place d'évaluations internes (photographie de l'établissement dans tous les domaines) et préparation de l'évaluation externe (faite par un cabinet externe).

La démarche qualité ayant un seul but : « Améliorer l'organisation du service rendu aux usagers accueillis, » par la mise en place d'actions correctives (ex : optimiser les moyens humains et matériels/ mise en place de procédures, échanges de pratiques, améliorer la communication interne/ externe...).

Les 3 dernières années, (2017-2020) j'ai occupé la fonction de chef de service éducatif pour les 2 pôles.

Je gérais l'organisation globale de l'établissement, (fonctionnement, projets, planning, réunions institutionnelles, lien avec les familles, partenaires extérieurs...).

En gestion avec la Direction, d'une cinquantaine de salariés (éducateurs/ enseignants/ assistante sociale/ psychologue/ Médecin/ Orthophoniste/ Psychomotricienne...).

Destin... ? Hasard... ? J'ai été recruté à la mairie de La Bâthie, en venant inscrire mon fils pour l'école... j'ai déposé un CV, et le recrutement a été favorable.

J'ai pris mes fonctions le 20 juillet et j'ai en gestion le service du CCAS, le pôle périscolaire et la cuisine centrale. »



M^{me} GARÇIA Corinne, Originaire des Yvelines, après des études dans la vente et le commerce, je me suis orientée vers le tourisme pour aboutir au BTS.

J'ai quitté la région parisienne en 1982 pour habiter dans l'Ain où j'ai travaillé dans la plasturgie durant une dizaine d'années. J'ai eu la joie d'être mère en décembre 1990.

Nous avons intégré la Savoie en 1992 pour créer une entreprise de signalétique spécialisée dans l'usinage et la gravure bois en 3D.

Très impliquée dans les relations humaines, mon parcours a été naturellement vers l'action sociale et associative durant 7 ans.

Toujours avide d'apprendre de nouvelles choses, je suis rentrée au service de la sous-préfecture d'Albertville sur les deux dernières années, pour enfin prendre mes fonctions en juin 2020 à La Mairie de La Bâthie, dans le cadre d'un remplacement au poste d'agent d'accueil.

En bref...

Libération de La Bâthie

La mairie remercie l'association de l'ANACR pour la commémoration de la libération de La Bathie le 24 aout 1944 et l'hommage aux résistants tombés lors du dernier conflit mondial.

Les cérémonies ont eu lieu au monument aux mort de Biorges et à la chapelle St Aubin de Biorges.



© Photo Mr Rochet Pierre

Spectacle

Le Lundi 27 septembre, a eu lieu à la salle des fêtes, la 1^{ère} du spectacle décentralisé du Dôme Théâtre avec la pièce «**REVEILLE TOI !**»

La Mairie remercie l'équipe du Dôme ainsi que l'acteur et l'actrice pour leur performance. Et remercions également l'association Tempo qui a œuvré pour la mise en place de cette pièce.

La mairie, va voir pour éventuellement favoriser la venue à la salle des fêtes d'autres spectacles durant l'année.



(Photo : Mr Jean-Claude Bruet / Subjectif)



Info Covid 19

Beaucoup de gens ont été touchés de près ou de loin par la crise sanitaire mondiale que nous vivons depuis Mars.

Nous vous rappelons l'importance des gestes barrières qui peuvent sauver des vies et empêcher la propagation du virus.

Depuis le vendredi 30 octobre nous sommes rentrés dans un nouveau confinement. Les services de la mairie restent ouverts aux publics pendant cette période de confinement et les élus maintiennent leurs permanence le samedi matin.

Pour plus d'information cliquez sur : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>



EPHAD

A cause de la Covid 19, l'EHPAD de la Baillie a été reconfinée, cependant, les visites restent possibles sur rendez-vous et dans le respect des mesures sanitaires.

Facebook

Depuis Mars 2020, retrouvez-nous sur le **Facebook : Mairie de La Bâthie** que nous essayerons de maintenir le plus régulièrement à jour.

RAPPEL

La mairie est ouverte tous les jours de 8h30 à 16h30 sauf le Mercredi.

Pour rappel, les élus ont mis en place une permanence tous les samedis matin pour entendre et écouter les souhaits de la population ainsi que la prise de rendez-vous avec les élus. Cependant vis à vis de la crise sanitaire et du confinement, la permanence des élus est temporairement suspendue sauf sur prise de RDV.

Attention, il n'y aura pas de permanence des élus le samedi 26 décembre, et les samedis 2 et 9 janvier 2021.

Vigipirate

Pour votre information, à la demande de la Préfecture, de M^{me} le Maire,

nous vous informons qu'en raison des risques accrus d'attentats, les établissements publics, les écoles, la cantine, la garderie, le Centre Technique Municipale doivent rester fermés à clef lorsque les agents ou les enfants sont à l'intérieur.

La porte de la mairie sera également fermée aux administrés qui devront se présenter à l'accueil grâce à l'interphone.

La partie publique du plan VIGIPIRATE est accessible au lien suivant :

<http://www.sgdsn.gouv.fr/.../le-plan-vigipirate-public.../>



Mot de l'opposition



Conformément à la loi nous avons dans les publications municipales un droit d'expression.

Nous profitons de ce premier Bâthiolain pour répondre à quelques concitoyens qui s'interrogent sur les indemnités de nos nouveaux élus. En effet il est difficile de trouver dans le compte rendu des conseils municipaux des indications claires sur ce sujet.

Quelques indices de la fonction publique accompagnés d'une déclaration de Madame le Maire qui se targue de ne pas avoir monté les indemnités au maximum. Pour aller à l'essentiel Madame le Maire s'octroie 1812 € bruts par mois, ses adjoints 661 € bruts, deux conseillers délégués 370 € bruts. Une augmentation qui peut surprendre si on compare ces sommes aux indemnités des différents maires et conseillers précédents (respectivement 1235 euros et 471 €, 223 € pour une délégation). Cette augmentation privera notre commune de 147.000 € d'investissement sur le mandat. A n'en pas douter un souffle nouveau sur les finances publiques qui restera dans les mémoires.

Les conseillers délégués et adjoints

Monique ROSSET-LANCHET

60 ans

Maire de La Bâthie

Olivier JEZEQUEL

40 ans

1^{er} adjoint au Scolaire – périscolaire – jeunesse

Joëlle BANDIERA

65 ans

2^{ème} adjointe à l'Urbanisme – projets d'aménagement

Damien SANTON

32 ans

3^{ème} adjoint aux Associations – culture communication – aide au numérique

Justine FECHOZ

28 ans

4^{ème} adjointe aux Finances – projets participatifs

Pascal PESCHOT

57 ans

5^{ème} adjoint aux Travaux – patrimoine développement durable – environnement

Anthony GIRARD

38 ans

Conseiller Délégué à la Communication

Frédéric MOLINAS

43 ans

Conseiller Délégué à la montagne et l'agriculture

Les conseillers municipaux

Gilda STRAPPAZZON/ Frédéric BUENO/ Laurent SADY/ Lydie BUSILLET/ Grégory LEISSUS/ Stéphanie BOHN/ Mandy WIDAR/ Élodie PIDDAT/ Jean-Pierre ANDRÉ/ Pascal BOUVIER/ Corinne PAYOT.

Les Commissions :

Associations - culture - communication - aide au numérique

- Damien SANTON
- Laurent SADY
- Anthony GIRARD
- Mandy WIDAR
- Pascal BOUVIER

Finances - projets participatifs

- Justine FECHOZ
- Pascal PESCHOT
- Frédéric BUENO
- Lydie BUSILLET
- Jean-Pierre ANDRÉ
- Pascal BOUVIER

Scolaire - périscolaire - jeunesse

- Olivier JÉZÉQUEL
- Pascal PESCHOT
- Stéphanie BOHN
- Mandy WIDAR
- Élodie PIDDAT
- Jean-Pierre ANDRÉ
- Corinne PAYOT

Travaux - patrimoine - développement durable - environnement

- Justine FECHOZ
- Pascal PESCHOT
- Gilda STRAPPAZZON
- Lydie BUSILLET
- Frédéric MOLINAS
- Grégory LEISSUS
- Jean-Pierre ANDRÉ
- Corinne PAYOT

Urbanisme - projets d'aménagement

- Joëlle BANDIERA
- Frédéric BUENO
- Frédéric MOLINAS
- Grégory LEISSUS
- Anthony GIRARD
- Jean-Pierre ANDRÉ
- Pascal BOUVIER
- Corinne PAYOT